



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 37/2004

Vevey, le 2 décembre 2004

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – Comptes de la saison 2003/2004

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous présenter les comptes de la saison 2003/2004 de la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) et souhaitons en relever ici les points qui nous paraissent les plus importants.

Tout d'abord, les personnes en charge de l'administration du Théâtre et la Société mandatée pour la vérification/révision des comptes de la FAS – Fiduciaire SCF, M. Giavazzi – sont les mêmes depuis 3 saisons. Ainsi, la présentation des chiffres a pu en être, depuis, affinée et adaptée au plus près des besoins de ceux qui les consultent.

Durant la saison qui vient de se terminer, le Théâtre s'est voué uniquement à l'accueil de spectacles. Toujours handicapée par les déficits des saisons 2001/2002 et 2002/2003, la FAS n'a eu de cesse d'augmenter ses revenus et de réduire ses dépenses. En témoignent notamment les postes « Locations à tiers » en hausse significative (+ 13%) et « Communication », en baisse de fr. 20'000.- (par rapport à l'exercice précédent), diminution que la FAS a ressentie comme une mutilation tant il est vrai que la communication et la visibilité sont primordiales dans une société comme la nôtre.

Au nombre des démarches entreprises, relevons également celle du Président de la Fondation qui, à l'occasion de la conférence des Syndics, a demandé et obtenu que la billetterie soit considérée comme un service public et que, par conséquent, son achat soit pris en charge par la communauté. Cette intervention permet d'alléger les charges de fonctionnement de la FAS d'environ fr. 80'000.-.

Depuis la création du Fonds Culturel Riviera, la subvention de la Ville de Vevey ne représente plus que 17,8% de la manne versée au Théâtre contre 82,2% par le Fonds intercommunal. Par ailleurs, une heureuse reconsidération de la distribution de la subvention culturelle cantonale, survenue consécutivement à une intervention de la Direction du dicastère Culture, de Vevey, qui a attiré l'attention de ce département sur les productions et coproductions du Théâtre, a permis à la FAS de bénéficier d'une aide inattendue de fr. 10'000.-.

Un coup d'œil poste par poste nous permet de constater que le budget des charges, annoncé comme très serré au moment de sa présentation, n'a pu être respecté. De nombreuses rubriques accusent des dépassements, en particulier :

- fr. 133'000.- : achats de spectacles. Certains spectacles ont été doublés car une seule représentation ne pouvait satisfaire la demande pressante des spectateurs. Les droits d'auteur ont donc augmenté proportionnellement.
- fr. 41'000.- : frais techniques. L'installation de la boucle magnétique à l'attention des malentendants comme le nettoyage des sièges de la salle ont généré cette augmentation.
- fr. 15'000.- : rémunération des vacataires. L'augmentation de ce poste va de pair avec le fait de booster les locations à tiers, bien sûr.

Selon le principe des vases communicants, d'autres postes ont permis de compenser ces dépenses non budgétisées, comme, par exemple : administration (fr. - 4'000.-), salaires, charges sociales et frais pour le personnel (fr. - 65'000.-).

Par ailleurs et pour résoudre d'inévitables problèmes de trésorerie, fr. 50'000.- ont été empruntés au fonds de renouvellement, montant que le Théâtre renonce désormais à se rembourser, raison pour laquelle l'exercice termine sur un résultat positif : fr. 149'636.95 (emprunts 02/03 & 03/04) ont été absorbés et ne figurent plus comme « une dette » au bilan. A ce jour, ce fonds – désormais fonds de renouvellement du matériel technique et du mobilier – ne se monte plus en banque qu'à fr. 45'417.45 (contre fr. 241'000.- au 01.08.2001).

Une autre charge est par ailleurs venue perturber le plan d'assainissement de la FAS. En effet, dès le 1^{er} janvier 2004, une circulaire de l'administration cantonale des impôts semble obliger la FAS au paiement de l'impôt « A la source » sur les cachets des troupes étrangères et de droit privé qui se produisent au Théâtre. Un avis de droit comme d'ailleurs les recommandations de la Fiduciaire en charge de la révision des comptes de la FAS confirment cette obligation. Celle-ci ne constituerait pas une charge supplémentaire si elle pouvait être effectivement prélevée « A la source ». Mais les agents de production entendent leurs prix nets et il ne saurait être question d'y prélever un impôt. Ce dernier doit donc être réglé de la poche de la FAS. Un calcul permet d'estimer cet impôt à environ fr. 60'000.- par saison ce qui a incité la FAS à demander officiellement une augmentation de la subvention qu'elle reçoit de la Ville par courrier à la Municipalité du 21 octobre 2004.

D'autre part, l'état de vétusté de la salle Del Castillo est devenu si préoccupant aux yeux de la FAS, qu'après en avoir informé la Ville, elle entreprend actuellement des démarches pour qu'une expertise soit réalisée et détermine si les conditions minimales de sécurité sont réunies afin que les techniciens comme les locataires de cette salle n'encourent aucun risque.

Durant la saison 2003/2004, le Théâtre a présenté 38 spectacles, pour un total de 49 représentations qui ont été fréquentées par près de 22'400 spectateurs. Les différents types de spectacles se répartissent comme suit : 18 pièces de Théâtre, 4 opéras, 1 opérette, 1 comédie musicale, 1 spectacle de danse, 8 « extras », un gala de réveillon et 4 juniors.

BILAN FINANCIER

	COMPTES	BUDGET
Produits	1'001'295,72	970'500.--
Subventions Vevey + Canton	265'000.--	255'000.--
Fonds intercommunal	1'176'000.--	1'176'000.--
Recettes (avant injection)	2'442'295,72	2'401'500.--
Charges	2'447'360,25	2'396'200.--
Perte (avant injection)	- 5'064,53	
Résultat (après injection)	144'572,42	5'300.--

La Municipalité, qui n'assume plus désormais les rôles ni de garant, ni de pourvoyeur de fonds principal du Théâtre, prend note de la perte d'exploitation qui, si l'injection de fr. 149'636,95 n'avait pu être réalisée, aurait été de fr. 5'064,53.

En conclusion, deux remarques s'imposent :

1. La subvention au Théâtre de Vevey doit être ajustée car il est impossible, mais également négatif pour le rayonnement et le maintien de la qualité de l'offre du Théâtre, et ce, malgré tous les efforts consentis, d'éviter une perte et, pire encore, de combler le déficit reporté.
2. L'écart minime qui existe entre la prévision budgétaire et l'exercice comptable démontre le souci réel et le sérieux avec lesquels le Théâtre considère la gestion de ses finances.

La Fiduciaire qui a procédé à la révision des comptes en a recommandé l'approbation par son rapport daté du 4 octobre 2004, ce qui a été fait en séance du Conseil de Fondation le 28 octobre 2004.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 2 décembre 2004.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud

Annexes : rapport des contrôleurs des comptes
comptes de la saison 2003/2004

FONDATION DES ARTS ET SPECTACLES

VEVEY

R A P P O R T

DES CONTROLEURS DES COMPTES

AU CONSEIL DE FONDATION

Rapport de l'organe de contrôle au
Conseil de Fondation de la
Fondation des Arts et Spectacles
Vevey

En notre qualité de contrôleurs des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexe) de **la Fondation des Arts et Spectacles à Vevey** pour l'exercice arrêté au **31 juillet 2004**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes reconnues par la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts avec la réserve suivante :

Lors de l'examen par sondages des contrats d'artistes, il est apparu que les charges de la saison écoulée devraient être augmentées d'environ frs. 30'000,- pour tenir compte des engagements financiers y relatifs.

Nous relevons que ces frais viendront imputer la saison 2004-2005 et devront faire l'objet d'un règlement adéquat.

Nous recommandons au Conseil de Fondation, malgré notre réserve, d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous relevons que le fonds de renouvellement a été utilisé sur l'exercice écoulé partiellement pour des dépenses de fonctionnement en dérogation à son affectation initiale.

Vevey, le 4 octobre 2004

LES CONTROLEURS DES COMPTES

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE

J. GIAVAZZI

(Expert-comptable diplômé)

A. POCKET

(comptable brevetée)

G. ALTERMATH

Annexes :

- Bilans comparés aux 31 juillet 2003 et 2004
- Annexe au bilan comparée aux 31 juillet 2003 et 2004
- Comptes d'exploitation comparés pour les exercices 2002/2003 et 2003/2004
- Détail du compte d'exploitation pour les exercices 2002/2003 et 2003/2004

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
Bilans comparés aux 31 juillet 2003 et 2004	n° 1
Annexe au bilan comparée aux 31 juillet 2003 et 2004	n° 2
Comptes d'exploitation comparés pour les exercices 2002/2003 et 2003/2004	n° 3
Détail du compte d'exploitation pour les exercices 2002/2003 et 2003/2004	n° 4 à 8

* * *

BILANS COMPARES AUX 31 JUILLET 2003 ET 2004

A C T I F	31 juillet 2004	31 juillet 2003
	Fr	Fr
Actif circulant		
Disponible		
Caisses	10'669.40	12'726.75
Compte de chèque postal	2'653.09	2'242.36
Banque Cantonale Vaudoise, compte 772.335.9	465'561.57	126'264.90
Banque Cantonale Vaudoise, compte "Fonds de renouvellement"	45'417.45	95'054.40
	524'301.51	236'288.41
Réalisable		
Débiteurs	34'895.90	29'258.60
Débiteur "Billetel"	--	12'270.50
Subvention des Communes "L@ Billetterie"	76'832.89	--
Stock marchandises "Bar"	6'348.20	4'160.65
Stock mazout	2'610.00	8'282.40
Impôt anticipé à récupérer	6.83	1'198.22
	120'693.82	55'170.37
Compte de régularisation		
Actifs transitoires	12'116.20	47'964.95
Total actif circulant	657'111.53	339'423.73
Total de l'actif	657'111.53	339'423.73

PASSIF

	31 juillet 2004	31 juillet 2003
	Fr	Fr
<i>Fonds étrangers</i>		
Exigible à court et moyen termes		
Créanciers	66'370.45	71'090.27
Créancier "Billetel"	---	85'930.00
Subventions reçues d'avances	490'000.00	102'000.00
	556'370.45	259'020.27
Provisions		
Provision perte sur débiteurs	1'600.00	1'600.00
Provision installation réseau "L@ Billeterie"	20'000.00	---
Fonds de renouvellement	45'417.45	195'054.40
	67'017.45	196'654.40
Compte de régularisation		
Passifs transitoires	185'385.15	179'983.00
	808'773.05	635'657.67
<i>Fonds propres</i>		
Profits et pertes reportés	- 296'233.94	- 206'321.13
Résultat ressortant au bilan		
Résultat de l'exercice	144'572.42	- 89'912.81
	- 151'661.52	- 296'233.94
Total du passif	657'111.53	339'423.73

ANNEXE AU BILAN COMPAREE AUX 31 JUILLET 2003 ET 2004

	31 juillet 2004	31 juillet 2003
	Fr	Fr
Assurances incendie		
Tout le mobilier et le matériel appartiennent à la Commune de Vevey	---	---
Engagements leasings	132.45	3'246.25
Dettes envers Institution de prévoyance <i>(figure sous créanciers)</i>	11'964.70	11'268.80

**COMPTES D'EXPLOITATION COMPARES POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
PRODUITS			
Ventes	813'500.00	794'084.67	746'059.55
Locations	150'000.00	201'903.40	175'725.50
Subventions et sponsoring	1'436'000.00	1'447'250.00	1'472'916.65
Recettes L@ Billetterie	7'000.00	93'620.89	13'453.00
Utilisation du fonds de renouvellement	---	149'636.95	98'255.35
Produits divers	2'000.00	18'166.10	5'326.00
Total des produits	2'408'500.00	2'704'662.01	2'511'736.05
CHARGES			
Frais d'acquisition de spectacles	923'000.00	1'055'853.03	1'001'853.03
Frais de communication	120'500.00	145'036.81	164'959.52
Frais techniques	104'400.00	145'342.00	118'306.30
Frais d'administration	88'600.00	84'800.35	82'503.20
Frais L@ Billetterie	74'600.00	84'640.44	65'736.35
Frais salle del Castillo	24'500.00	26'384.60	24'850.60
Frais Théâtre Verdure	500.00	550.80	131.75
Salaires	786'000.00	735'871.10	709'469.65
Vacataires	58'500.00	73'208.65	91'649.85
Charges sociales	205'500.00	194'089.85	193'645.00
Frais du personnel	11'700.00	8'299.90	17'472.25
Frais divers	---	942.35	3'050.00
Provisions	---	---	125'000.00
Résultat financier	2'900.00	4'172.71	1'358.16
Impôts fondation	2'500.00	897.00	1'663.20
Total des charges	2'403'200.00	2'560'089.59	2'601'648.86
Bénéfice/(Déficit) viré aux fonds propres	5'300.00	144'572.42	- 89'912.81

**DETAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
Ventes			
Ventes d'abonnements	180'000.00	267'950.00	265'203.25
Ventes de billets	472'000.00	484'376.85	427'233.50
Vente gala	100'000.00	---	---
Ventes de programmes	1'500.00	4'146.57	5'946.50
Ventes bar	45'000.00	37'611.25	37'053.80
Commission réseau L@ Billetterie	15'000.00	---	10'622.50
Total des ventes	813'500.00	794'084.67	746'059.55
Locations			
Location Théâtre	110'000.00	136'603.40	124'735.50
Location Castillo	40'000.00	65'300.00	50'990.00
Total des locations	150'000.00	201'903.40	175'725.50
Subventions et sponsoring			
Fonds Intercommunal	1'176'000.00	1'176'000.00	1'176'000.00
Fonds Ville de Vevey	255'000.00	255'000.00	267'916.65
Etat de Vaud	---	10'000.00	---
Sponsoring	5'000.00	6'250.00	29'000.00
Total des subventions et sponsoring	1'436'000.00	1'447'250.00	1'472'916.65
Recettes L@ Billetterie			
Location du service à des tiers	7'000.00	16'788.00	13'453.00
Subvention des Communes	---	76'832.89	---
Total des recettes L@ Billetterie	7'000.00	93'620.89	13'453.00
Produits divers			
Indemnités d'assurances	---	18'166.10	---
Produits divers et provisions	2'000.00	---	5'326.00
Total des produits divers	2'000.00	18'166.10	5'326.00
Spectacles			
Achats de spectacles	720'000.00	945'775.83	889'727.48
Achat du Gala 31 déc.	100'000.00	---	---
Droits d'auteur	50'000.00	70'216.35	55'792.05
Accueil des troupes	12'000.00	11'808.00	23'888.40
Marchandises bar	35'000.00	25'002.40	21'460.45
Locations diverses et piano	6'000.00	3'050.45	7'661.65
Service du feu	---	---	3'323.00
Total frais d'acquisition des spectacles	923'000.00	1'055'853.03	1'001'853.03

**DETAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
Communication			
Graphisme et photographie	26'000.00	9'275.00	26'114.80
Programme général	31'000.00	47'300.95	40'787.95
Annonces média	49'000.00	48'473.95	59'547.85
Affiches/affichettes/programmes	8'000.00	22'778.70	20'873.82
Affiches mondial	3'000.00	8'634.61	12'953.45
Affichage SGA	3'000.00	8'573.60	4'681.65
Distribution affiches	500.00	---	---
Total frais de communication	120'500.00	145'036.81	164'959.52
Technique			
Matériel son et lumière	15'000.00	12'504.45	14'399.80
Matériel scène	10'000.00	9'398.20	7'368.05
Matériel halls, bar, loges et salle	6'000.00	32'698.15	11'667.20
Matériel de nettoyage	3'000.00	5'361.25	8'730.55
Mobilier	20'000.00	---	---
Electricité	27'000.00	31'969.55	29'796.85
Chauffage et ventilation	7'500.00	12'494.70	11'608.10
Gaz et H2O	3'000.00	3'555.35	1'644.75
Entr rép matériel et mobilier	1'000.00	16'042.00	5'567.75
Entr du bâtiment et abo entretien	10'000.00	18'064.05	24'350.60
Assurances	1'900.00	3'254.30	3'172.65
Total des frais technique	104'400.00	145'342.00	118'306.30
Administration			
Economat	8'000.00	14'335.35	7'122.35
Soft et hardware	7'000.00	1'295.70	2'714.00
Abo journaux, cotisations et dons	1'500.00	2'230.30	3'092.45
Photocopieur	8'500.00	8'473.40	8'175.25
Frais de poste	8'500.00	10'110.80	6'987.75
Fax, tél et internet	18'000.00	18'255.30	19'305.90
Cabine téléphonique	---	1'625.15	1'328.45
Machines de bureau	---	244.50	179.00
Mobilier et entretien	5'000.00	506.70	289.85
Voitures de service	3'000.00	3'632.75	4'078.15
Frais de représentation	15'000.00	8'757.90	9'415.75
Frais d'hôtel et de voyage	5'000.00	4'796.10	2'630.35
Honoraires fiduciaire	4'000.00	6'240.80	14'364.60
Assurances	5'100.00	4'295.60	2'819.35
Total des frais d'administration	88'600.00	84'800.35	82'503.20

**DETAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
L@ Billetterie			
Leasing, modems et téléphone	3'500.00	4'415.80	3'427.45
Mobilier, matériel et fournitures	1'000.00	3'391.75	---
Soft et hardware	---	63'674.38	431.90
Redevance Billetel, maintenance et formation	70'100.00	13'158.51	61'877.00
Total des frais L@ Billetterie	74'600.00	84'640.44	65'736.35
Salle del Castillo			
Mobilier, matériel et entretien	2'000.00	1'955.25	1'857.10
Gaz et H2O	4'000.00	4'309.15	3'753.05
Electricité	8'000.00	8'009.20	10'199.80
Chauffage	6'000.00	10'488.20	5'995.90
Téléphone	500.00	337.35	478.35
Entretien bâtiment	4'000.00	1'285.45	2'566.40
Total frais salle del Castillo	24'500.00	26'384.60	24'850.60
Théâtre de Verdure			
Electricité et entretien	500.00	550.80	131.75
Total frais Théâtre de Verdure	500.00	550.80	131.75
Salaires			
Fixes Théâtre	670'000.00	639'168.40	609'229.00
L@ Billetterie	108'000.00	96'702.70	99'718.65
Mandats	---	---	522.00
Indexation des salaires	8'000.00	---	---
Total des salaires bruts	786'000.00	735'871.10	709'469.65
Vacataires			
Théâtre : vestiaires	10'000.00	9'150.00	11'223.35
Théâtre : entrées et huissiers	17'000.00	21'566.25	29'555.25
Théâtre : bar	8'000.00	6'238.00	7'875.00
Théâtre : scène et hall	18'500.00	20'866.25	33'016.15
Théâtre : aide-concierge	2'000.00	500.00	4'408.75
Castillo : vestiaires, auxiliaires	3'000.00	2'462.25	1'710.25
Intendance et PV FAS	---	12'425.90	3'861.10
Total des frais de vacataires	58'500.00	73'208.65	91'649.85

**DETAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
Charges sociales			
Charges sociales personnel fixe :			
Avs-AI-APG-AC-AF	59'000.00	52'603.10	59'260.30
Suva et compl	26'000.00	16'168.40	12'634.65
LPP	83'000.00	83'194.10	79'474.75
Indemn journalière maladie	11'000.00	13'169.00	11'972.70
Total charges sociales personnel fixe	179'000.00	165'134.60	163'342.40
Charges sociales Billetterie :			
Avs-AI-APG-AC-AF	9'000.00	8'100.10	8'824.25
Suva et compl	2'000.00	2'257.75	1'853.40
LPP	11'000.00	10'970.10	11'881.20
Indemn journalière maladie	-.--	2'505.15	2'446.10
Défraiement du personnel	1'500.00	-.--	-.--
Total charges sociales Billetterie	23'500.00	23'833.10	25'004.95
Charges sociales vacataires :			
Avs-AI-APG-AC-AF	3'000.00	4'876.80	5'168.35
Suva et compl	-.--	245.35	129.30
Total charges sociales vacataires	3'000.00	5'122.15	5'297.65
Total des charges sociales	205'500.00	194'089.85	193'645.00
Frais du personnel			
Formation et recherche	5'000.00	2'292.50	8'994.60
Frais de voyage et de repas	700.00	579.00	876.55
Accueil pour le personnel	6'000.00	5'428.40	7'601.10
Total des frais du personnel	11'700.00	8'299.90	17'472.25
Frais divers			
Frais divers	-.--	105.35	-.--
Pertes sur débiteurs	-.--	837.00	3'050.00
Total des frais divers	-.--	942.35	3'050.00
Provisions			
Attribution au fonds de renouvellement	-.--	-.--	100'000.00
Perte sur participation Billetel	-.--	-.--	25'000.00
Total des frais divers	-.--	-.--	125'000.00

**DETAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION POUR
LES EXERCICES 2002/2003 ET 2003/2004**

	2003/2004		2002/2003
	Budget	Comptes annuels	Comptes annuels
	Fr	Fr	Fr
Résultat financier			
Frais bancaires BCV	2'500.00	1'512.80	1'769.71
Frais CCP	700.00	807.80	600.95
BCV intérêts débiteurs	200.00	102.71	42.65
Frais cartes de crédit	2'500.00	2'662.85	2'445.70
BCV intérêts créanciers	- 3'000.00	- 869.90	- 3'301.50
Intérêts créanciers divers	-.-	- 43.55	- 199.35
Résultat financier	2'900.00	4'172.71	1'358.16